

LE FRANÇAIS, LANGUE DE TRAVAIL ET DE SERVICE

LE BREF

Volume 53 • No 2

Décembre 2024



DOSSIER DE L'AJEFNÉ

P. 07 à 10

PROFILS DE MEMBRES

Denis Lavoie, Samuel
LeBlanc et Amélie Ouellette

P. 09 à P. 10



TABLE DES MATIÈRES



02	Nos dossiers - Politiques
03	Actualité juridique
04	Représentations
05	Ateliers et formations
07	L'AJEFNÉ
11	Liste des présidences
12	Conseil d'administration de l'AJEFNB
13	Profils de membres
15	Résolutions
16	Communiqué de presse
17	Annonces diverses

Rob McKee assermenté comme ministre de la Justice et procureur général du Nouveau-Brunswick

Le 2 novembre 2024, Rob McKee a été assermenté comme ministre de la Justice et procureur général du Nouveau-Brunswick. Élu député de Moncton-Centre en 2018, il a été réélu aux élections provinciales subséquentes.

Avocat de profession et ancien conseiller municipal de Moncton, l'honorable Rob McKee a démontré un engagement continu envers la défense des intérêts communautaires et juridiques. Son expérience professionnelle et politique a contribué à sa capacité à gérer des dossiers complexes, notamment en matière de droit et de gouvernance.

Sur le plan politique, son rôle comme procureur général revêt une importance particulière dans le contexte des débats sur la réforme du système de justice provincial et des services en français, une des questions essentielles qui occupent une place importante au Nouveau-Brunswick. En tant que ministre, il sera également au cœur des discussions sur l'amélioration de l'accès à la justice, la modernisation des cadres juridiques et l'intégration des services essentiels, ce qui devraient être des priorités pour le gouvernement en place.



AJEFNB c Justice Canada

Poursuite concernant le financement de base des AJEF

Le 18 septembre 2024, la Cour fédérale a rejeté la demande déposée par l'AJEFNB contre le ministère de la Justice du Canada. L'Association contestait la décision prise par Justice Canada en 2013 d'éliminer son financement de base en invoquant que cette décision violait la *Loi sur les langues officielles* du Canada.

La Cour a statué que, bien que Justice Canada ait une obligation générale de prendre des mesures positives, la consultation constitue une modalité d'exécution qui relève du pouvoir discrétionnaire du gouverneur en conseil. La Cour n'a trouvé aucune preuve que cette obligation inclut la consultation directe de l'AJEFNB avant la décision d'éliminer le financement de base.

En conclusion, la Cour a rejeté la demande de l'Association, estimant qu'elle n'avait pas démontré que Justice Canada avait manqué à ses obligations en vertu de la *Loi sur les langues officielles*. Aucun dépens n'a été accordé.

REPRÉSENTATIONS

Juillet 2024 à décembre 2024

6 août 2024 : Rencontre entre l'AJEFNB et l'AJEFNÉ (M.Vincent Anama et Me Pascale Rioux-Doucet)

22 août 2024 : Rencontre entre la direction générale et la présidence de l'AJEFNB (Me Florian Arseneault et Me Pascale Rioux-Doucet)

3 septembre 2024 : Café recrutement à la Faculté de droit de l'Université de Moncton dans le cadre de la rentrée universitaire (M. Nathan Pelletier et Me Pascale Rioux-Doucet)



11 septembre 2024 : Réunion du CA de l'AJEFNB.

11 septembre 2024 : Présentation de l'AJEFNB aux personnes étudiantes de première année au Juris Doctor (M. Nathan Pelletier)

2 octobre 2024 : Visioconférence du Réseau de la FAJEF (Me Pascale Rioux-Doucet)

4 octobre 2024 : Rencontre de concertation des directions générales d'Équipe Acadie (Me Pascale Rioux-Doucet)

10 octobre 2024 : Rencontre du CA de l'AJEFNB

25 octobre 2024 : AGA de l'AJEFNB

25 octobre 2024 : Rencontre du CA de l'AJEFNB

8 novembre 2024 : Rencontre des directions générales des AJEF - Halifax (Me Pascale Rioux-Doucet)

9 novembre 2024 : CA de la FAJEF, AGA de la FAJEF et du CCFJ (Me Marie-Eve Nowlan, Me Florian Arseneault et Me Denis Lavoie)

28 novembre 2024 : Rencontre du CA de l'AJEFNB



ATELIERS ET FORMATIONS

Juillet 2024 à décembre 2024

18 septembre 2024 : Conférence juridique sur le droit à l'école secondaire de Saint-Louis-de-Kent dans le cadre du projet dans les écoles secondaires francophones (Me Pascale Rioux-Doucet)

25 septembre 2024 : Conférence juridique sur le droit à l'école secondaire Saint-Anne de Fredericton dans le cadre du projet dans les écoles secondaires francophones (Me Pascale Rioux-Doucet)

7 octobre 2024 : Conférence juridique sur le droit à l'école secondaire Népisguit de Bathurst dans le cadre du projet dans les écoles secondaires francophones (Me Alexandre Vienneau)

16 octobre 2024 : Conférence juridique sur le droit à l'école secondaire l'Odyssée de Moncton dans le cadre du projet dans les écoles secondaires francophones (Me Pascale Rioux-Doucet)

21 octobre 2024 : Conférence juridique sur le droit à l'école secondaire W.A. Losier de Tracadie dans le cadre du projet dans les écoles secondaires francophones (Me Alexandre Vienneau)

21 octobre 2024 : 2e conférence juridique sur le droit à l'école secondaire W.A. Losier de Tracadie dans le cadre du projet dans les écoles secondaires francophones (Me Alexandre Vienneau)

24 octobre 2024 : Conférence juridique sur le droit à l'école secondaire Louis-Mailloux de Caraquet dans le cadre du projet dans les écoles secondaires francophones (Me Alexandre Vienneau)

25 octobre 2024 : Formation professionnelle portant sur les obligations déontologiques (Me G. Robert Basque, c.r.)

25 octobre 2024 : Formation professionnelle portant sur la *Loi sur la protection du consommateur* (Professeure Catherine LeBlanc)

25 octobre 2024 : Formation professionnelle portant sur les enjeux pratiques liés à la discrimination et aux accommodements des employés (Professeur Samuel LeBlanc)



21 octobre 2024 - Conférence juridique sur le droit - Me Alexandre Vienneau



ATELIERS ET FORMATIONS

Juillet 2024 à décembre 2024

13 novembre 2024 : Conférence juridique sur les testaments et procurations à Grand-Sault (Me Anik Bossé, c.r.)

18 novembre 2024 : Conférence juridique sur les testaments et procurations à Lamèque (Me Kevin J. Haché)

20 novembre 2024 : Conférence juridique sur les testaments et procurations à Bathurst (Me Florian Arseneault)

28 novembre 2024 : Formation professionnelle portant sur les irritants des transactions immobilières à Edmundston (Me J. André Daigle, Me Louis M. Ouellette, Mme Catherine Dufour et M. Julien Blanchard)

4 décembre 2024 : Conférence juridique sur les testaments et procurations à Petit-Rocher (Me Florian Arseneault)



16 décembre 2024 : Formation professionnelle portant sur la présentation de la preuve (Professeur Nicholas Léger Riopel)

16 décembre 2024 : Conférence juridique sur les testaments et procurations par vidéoconférence (Me Anik Bossé, c.r.)

18 décembre 2024 : Conférence juridique sur les testaments et procurations à Lamèque (Me Anik Bossé, c.r.)





L'Association des juristes d'expression française de la Nouvelle-Écosse (AJEFNÉ) a célébré ses 30 ans le 8 novembre dernier à Halifax. À l'occasion, les membres de l'Association et les partenaires étaient présents ainsi que tout le réseau de justice de la Fédération des associations de juriste d'expression française du Common Law Inc. (FAJEF) et du Centre canadien de français juridique (CCFJ). Pour marquer cette étape importante de son histoire, plusieurs événements ont pris place avec un panel de discussion inspirant, l'Assemblée générale annuelle (AGA) de l'AJEFNÉ et un banquet pour célébrer le trentième anniversaire.

En tant qu'organisme d'une communauté de langue officielle en situation minoritaire, l'AJEFNÉ a ainsi souhaité prendre le temps de regarder dans le rétroviseur et réaliser l'ampleur du chemin parcouru depuis plus de 30 ans.

Un panel de discussion sur la cause linguistique

Sous le thème « Comment bien positionner et maintenir l'intérêt de la cause linguistique aux niveaux fédéral, provincial et territorial dans un contexte où d'autres identités sont valorisées ? », des experts et des membres de la communauté ont exploré des pistes de réflexion sur l'importance de la cause linguistique dans une société de plus en plus diversifiée.

Modéré par Me Rénauld Rémillard, Directeur général de la Fédération des associations de juristes d'expression française de common law (FAJEF), le panel a réuni :

Shirley MacLean, Commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick

Réal Boudreau, avocat et administrateur du conseil d'administration de l'AJEFNÉ

Liane Roy, Présidente de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA)

Audrey Labrie, Avocate et conseillère principale au Bureau des droits de la personne d'Ottawa

Yalla Sangaré, Directeur du département des sciences administratives à l'Université Sainte-Anne

Cette discussion enrichissante a mis en lumière les enjeux et les défis de la défense des droits linguistiques dans un contexte en constante évolution. À cette occasion, Le Courrier de la Nouvelle-Écosse était présente afin de relever les points saillants des échanges entre les

panélistes et a consacré un article complet à ce sujet que vous pouvez retrouver via le lien suivant :

<https://lecourrier.com/nos-communautés/nos-communautés-halifax-dartmouth/2024/11/20/la-cause-linguistique-et-la-diversité-culturelle-vont-elles-de-pair/>

Assemblée générale annuelle (AGA)

Le panel a été suivi par l'Assemblée générale annuelle de l'AJEFNÉ, qui a permis aux membres de faire le bilan des réalisations de l'année écoulée et de définir les priorités pour l'avenir. Maître Thomas Kayter poursuit son mandat de Président du conseil d'administration de l'AJEFNÉ et Maître Manon Landry a été nommée vice-présidente.

Vincent Anama, le directeur général de l'AJEFNÉ, a souligné une année particulièrement dynamique avec la tenue d'événements exceptionnels. Il a indiqué qu'après avoir :

- renforcé la structure organisationnelle et la relation avec la gouvernance en 2022 ;
- renforcé, les partenariats au niveau pancanadien, au niveau provincial et au niveau de la communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse en 2023 ;
- renforcé les liens avec les organismes institutionnels avec la reprise des procès simulés dans les écoles du CSAP et la mise en place d'ententes avec l'Université Sainte-Anne permettant d'offrir un vrai parcours de formation de droit en français en 2024 ;
- renforcé les liens avec l'ABC – Nouvelle-Écosse pour promouvoir l'excellence et l'innovation dans la profession juridique en Nouvelle-Écosse et offrir plus d'opportunités pour le réseau de juristes francophones de la province ;
- priorisé et augmenté significativement le nombre de francophones desservis par le centre Accès Justice ; et
- choisi de se doter d'une nouvelle identité visuelle reflétant d'avantage l'évolution et le dynamisme de son organisme ;

Il y a encore beaucoup de travail à réaliser et cite le président, Me Thomas Kayter qui précise que « la lutte de nos prédécesseurs pour l'égalité linguistique ne peut jamais s'arrêter. Nous leurs devons nos efforts continus pour préserver et améliorer tous les gains qu'ils ont réalisés en notre nom collectif. »

Voici le lien vers le rapport des activités 2023-2024 de l'AJEFNÉ :

<https://ajefne.ns.ca/qui-sommes-nous/rapports-annuels>

Un banquet pour honorer l'héritage et les bâtisseurs de l'AJEFNÉ

Pour clôturer de cette journée de célébration, un banquet s'est tenu avec la présence de plusieurs dignitaires comme Son Honneur l'Honorable Arthur J. LeBlanc, ONS, KC, Lieutenant-Gouverneur de la Nouvelle-Écosse, et le Sénateur Réjean Aucoin qui ont prononcé des discours inspirants, soulignant l'importance de la mission de l'AJEFNÉ et la richesse de son héritage linguistique et culturel.

L'AJEFNÉ a été honoré également d'entendre les discours de Me Shirley MacLean, la Commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick et de Me Nadia Effendi, la vice-présidente de la FAJEF qui ont souligné, respectivement, l'importance des juristes lorsqu'il s'agit de faire progresser les droits des langues minoritaires et la contribution de l'AJEFNÉ au cours des 30 dernières années au niveau national, grâce à sa collaboration au sein de la FAJEF.

L'Attachement profond de l'AJEFNÉ à sa communauté acadienne et francophone s'est illustré avec une belle programmation musicale tout au long de la soirée apportant une touche festive et de découverte de sa culture acadienne pour les invités venant des autres provinces et territoires du Canada.

Lors de la soirée, le Prix du Juriste 2024 a été décerné à Maître Monica McQueen pour ses contributions à la profession juridique et à la communauté francophone.

Aussi, dans le cadre de ce trentième anniversaire, l'AJEFNÉ a souhaité honorer et reconnaître l'engagement exceptionnel et les nombreuses contributions apportées à l'Association par certains membres depuis le début de son existence en rendant hommage à des figures marquantes de son histoire : ses bâtisseurs.

Ainsi, Les Prix des Bâtisseurs ont honoré les membres fondateurs de l'AJEFNÉ en l'occurrence :

Maître Réal Boudreau

Maître Éric Atkinson

L'Honorable Réjean Aucoin

Ces pionniers ont joué un rôle déterminant dans la fondation et le renforcement de l'AJEFNÉ, contribuant au développement et à la promotion de l'accès à la justice en français en Nouvelle-Écosse.

Le Courrier de la Nouvelle-Écosse a immortalisé ses moments et a consacré un article complet sur le banquet et l'AGA de l'AJEFNÉ que vous pouvez retrouver via le lien suivant :

<https://lecourrier.com/nos-communautes/nos-communautes-halifax-dartmouth/2024/11/19/des-sieges-garantis-pour-de-futurs-etudiants-en-droit/>

30^{ajefné}



PRÉSIDENCES DE L'AJEFNB

FONDÉE EN 1987



1987 ~ 1989
Maurice Bourque

1989 ~ 1991
Sylvio LeBlanc

1991 ~ 1992
Louise Somers

1992 ~ 1994
Euclide LeBouthillier

1994 ~ 1996
Basile Chiasson

1996 ~ 1998
Honoré Bourque

1998 ~ 1999
Serge Rousselle

1999 ~ 2001
Luc Desjardins

2001 ~ 2002
Charles Gervais

2002 ~ 2003
Louise Aucoin

2003 ~ 2004
Harold Michaud

2004 ~ 2005
Lynne Castonguay

2005 ~ 2007
Sacha D. Morisset

2007 ~ 2010
Anik Bossé

2010 ~ 2011
Serge Rousselle

2011 ~ 2014
Julie Emond-McCarthy

2014 ~ 2016
Mélanie Tremblay

2016 ~ 2018
Yves Goguen

2018 ~ 2024
Florian Arsenault

1987-1989 Maurice BOURQUE

1989-1991 Sylvio LEBLANC

1991-1992 Louise SOMERS

1992-1994 Euclide
LEBOUTHILLIER

1994-1996 Basile CHIASSON

1996-1998 Honoré BOURQUE

1998-1999 Serge ROUSSELLE
(remplacé par Pierre GIONET, par intérim)

1999-2001 Luc DESJARDINS

2001-2002 Charles GERVAIS

2002-2003 Louise AUCOIN

2003-2004 Harold MICHAUD

2004-2005 Lynne CASTONGUAY

2005-2007 Sacha D. MORISSET

2007-2010 Anik BOSSÉ

2010-2011 Serge ROUSSELLE

2011-2014 Julie EMOND-
MCCARTHY

2014-2016 Mélanie TREMBLAY

2016-2018 Yves GOGUEN

2018-2024 Florian ARSENEAULT

2024-auj. J.M. Denis LAVOIE



CONSEIL
D'ADMINISTRATION
2024-2025



J.M. DENIS LAVOIE
Président



FLORIAN ARSENEAULT
Président sortant



ALEXANDRE VIENNEAU
Vice-président



BRIGITTE OUELLETTE
Secrétaire-trésorière



MONICA PLOURDE
Rep. Madawaska



MARILYNE ST-LAURENT
Rep. Restigouche



TINA LAGACÉ-RIVARD
Rep. Carleton-Victoria



PIERRE FOUCHER
Rep. Services juridiques



MARIE-EVE NOWLAN
Rep. Westmorland



SAMUEL LEBLANC
Rep. Corps professoral de l'UdeM



ISABELLE CAISSIE
Rep. Fredericton



HAROLD MICHAUD
Rep. Péninsule-Acadienne



KARENNE CHIASSON
Rep. Étudiant.e.s de l'UdeM



STEPHANIE LUCE
Rep. Miramichi/Kent



J.M. DENIS LAVOIE

Président - Avocat



Me J.M. DENIS LAVOIE a œuvré en pratique privée au N.-B. pendant 17 années. En 1999, il s'est joint au Service des poursuites pénales du Canada (SPPC) au sein du bureau régional de l'Atlantique à Halifax. Pendant 7 ans, il a travaillé au sein de l'équipe de poursuites en pêche et environnement. En 2006, il fut muté au sein du bureau régional du Québec à Montréal, poste qu'il a occupé jusqu'en 2019. De 2009 à 2019, il a été membre de l'Unité de supervision des mandataires (USM) pour le Québec. De 2019 à avril 2024, il a occupé le poste d'avocat-conseil au bureau satellite du SPPC à Moncton au sein de l'équipe de poursuites réglementaire.

Me Lavoie est diplômé de la faculté de droit de l'Université de Moncton en 1981. Il est membre du Barreau du N.-B. depuis 1982 et a été membre du Barreau du Québec à titre de Conseiller juridique canadien de 2006 à 2019. Il est avocat-conseil auprès du SPPC depuis août 2012. Il a occupé le poste de chef d'équipe par intérim de l'USM d'octobre 2012 à février 2014. Me Lavoie est spécialisé en droit réglementaire et autochtone. Il a régulièrement donné de la formation aux organismes d'enquête fédéraux ainsi qu'aux avocats du SPPC sur le plan local et national.

Me Lavoie est père de deux enfants et le grand-père de deux petits-fils.



SAMUEL LEBLANC

Membre - Avocat - Professeur



Samuel LeBlanc est avocat et professeur à la Faculté de droit de l'Université de Moncton. Il a débuté sa carrière dans le secteur privé au sein d'un cabinet régional d'envergure, avant de rejoindre le service contentieux d'un important syndicat national, où il a principalement exercé en droit du travail. Ses domaines d'intérêt incluent les relations industrielles, l'arbitrage et la résolution de conflits, ainsi que les droits collectifs et constitutionnels. Il s'intéresse également aux enjeux d'inclusion et de diversité en milieu professionnel. Fier acadien, Samuel a récemment contesté avec succès l'obligation de prêter serment au Roi comme condition d'admission au Barreau de l'Île-du-Prince-Édouard. En dehors de ses activités professionnelles, il pratique la course à pied, bien qu'il admette qu'il doit encore travailler sur sa cadence.

Amélie Ouellette est originaire de Grand-Sault, au Nouveau-Brunswick. Elle est en dernière année du programme de Juris Doctor à l'Université de Moncton. Amélie est également titulaire d'un baccalauréat ès sciences obtenu à l'Université Sainte-Anne. Elle occupe actuellement le poste d'agente de projet en gestion administrative à l'Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick (AJEFNB). Son parcours est enrichi par diverses expériences, en tant qu'étudiante en droit et dans le domaine du service à la clientèle. Elle a également participé à diverses initiatives de bénévolat, notamment auprès de Pro Bono Canada, Best Buddies Canada et d'autres projets communautaires. En dehors de ses engagements professionnels et académiques, elle aime cuisiner et profiter de longues marches pour se ressourcer.

AMÉLIE OUELLETTE

Membre - Étudiante - Employée



RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR LE CA

Juillet 2024 à décembre 2024

11 septembre 2024: Il est proposé, et dûment appuyé, que Me Marie-Eve Nowlan et Me Isabelle Caissie soient nommées membres du comité des candidatures 2024 pour recevoir les candidatures aux divers postes disponibles au sein du conseil d'administration. Adoptée à l'unanimité.

11 septembre 2024: Il est proposé, et dûment appuyé, que l'AJEFNB couvre les frais d'inscription, au coût de 200 \$, pour une équipe de quatre personnes ayant participé au tournoi de golf de l'AÉDUM le 12 octobre 2024. Adoptée à l'unanimité.

10 octobre 2024: Il est proposé, et dûment appuyé, que l'AJEFNB n'interjettera pas appel dans le dossier de la poursuite AJEFNB c Justice Canada. Adoptée à l'unanimité.

25 octobre 2024: Il est proposé, et dûment appuyé, qu'on retire Florian Arseneault des signataires de l'AJEFNB et qu'on ajoute Denis Lavoie, Brigitte M. Ouellette et Alexandre Vienneau à titre de signataires autorisés de l'AJEFNB. Adoptée à l'unanimité.



Un rappel que l'AJEFNB est toujours à la recherche de personnes pour combler les postes suivants sur son conseil d'administration:

Représentant.e de la région Chaleur

Représentant.e de la région Fundy

Si l'un de ces postes vous intéresse, n'hésitez pas à contacter l'AJEFNB à:

association@ajefnb.nb.ca



COMMUNIQUÉ

(Juillet 2024 à décembre 2024)

**29 octobre 2024 - Me J.M. Denis Lavoie
élu à la présidence de l'AJEFNB**



ANNONCES DIVERSES

Adhésion des membres de l'AJEFNB

Le renouvellement de l'adhésion des membres pour l'année 2025 est lancé! Si vous n'avez toujours pas renouvelé votre adhésion, il est possible de le faire en allant sur notre site web www.ajefnb.nb.ca sous l'onglet « adhésion et boutique » ou encore en soumettant un chèque au nom de l'Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick.

Formations professionnelles de l'AJEFNB

L'AJEFNB est toujours à la recherche de conférenciers et conférencières et de sujets pour ses formations professionnelles. Si offrir une formation professionnelle vous intéresse, ou si encore vous avez des idées de sujets pour lesquels vous aimeriez recevoir une formation professionnelle, n'hésitez pas à contacter l'AJEFNB à association@ajefnb.nb.ca.

RÉSEAUX SOCIAUX ET ADHÉSIONS



252 adhésions pour 2024



www.ajefnb.nb.ca



931 j'aimes (+33)
1100 abonnés



140 abonnées (+11)





Au nom du conseil d'administration et
des employés de l'AJEFNB, nous vous
souhaitons un joyeux temps des fêtes, en
espérant que votre année 2025 sera
remplie de santé, de bonheur et de
prospérité!

*Joyeuses
fêtes!*

Le Bref est publié par:

L'Association des juristes d'expression française du N.-B. inc.



18, avenue Antonine-Maillet
Pavillon Adrien-J.-Cormier
Université de Moncton Moncton, (N.-B.) E1A 3E9
(506) 853-4151
association@ajefnb.nb.ca
www.ajefnb.nb.ca



L'AJEFNB est une association à but non lucratif. Créée en 1987, elle oeuvre activement à l'avancement de l'exercice du droit en français au Nouveau-Brunswick. Forte de ses 252 membres – avocates et avocats, juges, stagiaires, étudiantes et étudiants – elle occupe une place de choix sur la scène publique et politique.

Rédactrices : Me Pascale Rioux-Doucet et Mme Amélie Ouellette

Copyright AJEFNB Tous droits réservés

Décembre 2024